

Personne-ressource :

Adrian Carter

Directeur des programmes éducatifs

416 943-6247

acarter@ida.ca

Prière de transmettre aux intéressés dans votre société

BULLETIN N^o 3719

Le 2 mai 2008

Webémission éducative à l'intention des directeurs de succursale, des superviseurs et des conseillers

Lumière sur les conflits d'intérêts et les conflits liés à d'autres activités professionnelles

Quelle que soit l'activité dans laquelle notre secteur s'engage au nom des clients – exécution d'opérations, services consultatifs, conseils financiers, mobilisation de capitaux, etc. – les possibilités de conflits d'intérêts abondent. La réussite à long terme de notre secteur repose donc sur notre aptitude à déceler et à gérer ces conflits de manière efficace. Or, compte tenu des multiples facettes que comporte le secteur des services financiers aujourd'hui, nous devons non seulement atteindre ces objectifs, mais nous devons les atteindre de la bonne façon et même les dépasser. Il en va de la bonne marche des affaires.

Pour aider les personnes inscrites à réussir dans cette voie essentielle, l'équipe des services éducatifs aux membres de l'ACCOVAM présentera, dans le cadre de la série Maître, une webémission éducative, intitulée « **Lumière sur les conflits d'intérêts et les conflits liés à d'autres activités professionnelles** ». Cette webémission sera diffusée le **13 mai à 16 h HAE en anglais et le 21 mai à 16 h HAE en français**.

Nos conférenciers pour la webémission présentée en anglais seront MM. Jeremy Devereux, associé au cabinet Ogilvy Renault, et Jeff Kehoe, directeur du Contentieux à l'ACCOVAM. (Les noms des conférenciers en français seront annoncés prochainement). Joignez-vous à nous pour en savoir plus sur les sujets suivants :

- Qu'est-ce qu'un conflit d'intérêts dans le secteur des valeurs mobilières et quelles sont les règles applicables?
- Situations courantes de conflits d'intérêts et de conflits liés à d'autres activités professionnelles
- Conséquences possibles
- Mesures préventives

Pour ceux et celles qui ne pourraient pas assister à cette webémission en raison d'un conflit d'horaire, il sera possible de visionner un enregistrement. La webémission durera environ 60 minutes et les participants auront droit à un crédit d'une heure de formation continue (crédit de FC) à appliquer à l'égard du volet conformité.

Pour vous inscrire à cette webémission, rendez-vous sur notre site Web, au www.accovam.ca, et cliquez sur Médiathèque, puis sur Événements spéciaux. Tous les événements à venir qui sont parrainés par l'ACCOVAM sont présentés sur cette page et accompagnés des liens aux formulaires d'inscription correspondants. Pour vous tenir au courant des événements à venir organisés par les Services aux membres, vous n'avez qu'à vous abonner au service de e-Publications sur le site www.accovam.ca et à choisir les catégories suivantes : Webémissions éducatives à l'intention des conseillers et Événements – Formation et séminaires. Le service e-Publications est un système autogéré dans lequel les abonnés peuvent modifier leurs critères de sélection en tout temps et autant de fois qu'ils le veulent, ce qui constitue un moyen simple et rapide de recevoir l'information.

Kenneth A. Nason
Secrétaire de l'Association